

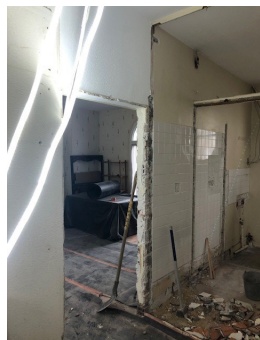
# Projet chantier : Rénovation du presbytère de l'église Sainte Marie



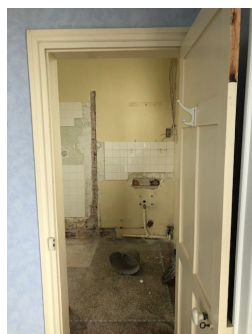
Le presbytère de l'église Sainte Marie va reprendre vie.

Bientôt habité par nos prêtres, il permettra une présence plus visible, un meilleur accueil, une convivialité quotidienne renforcée entre prêtres et paroissiens.

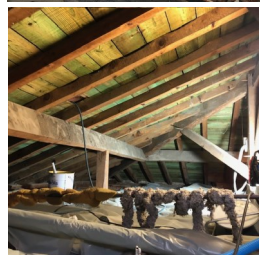
Ce bâtiment a été construit en 1932 pour accompagner la construction de l'église elle-même et répondre aux besoins de cette époque.



L'église quant à elle a été inscrite au titre des monuments historiques le 24 mars 2014.



L'utilisation envisagée actuellement respecte en totalité les contraintes extérieures car seul un réaménagement intérieur des espaces est nécessaire (chambres, espace communautaire, salle de réunion, cuisine commune, mais aussi sanitaires, sols et plafonds, etc...). C'est l'opportunité, et cela d'une façon plus générale, d'une remise aux normes (isolation thermique inexistante, réseaux électriques vétustes, plomberie défectueuse, matériaux à bannir, etc. ...), de moderniser les moyens de communication, sans oublier les traitements préventifs de la charpente, et toute autre mesure préventive pour assurer la préservation de ce patrimoine.



Les travaux eux-mêmes ont commencé début septembre 2023, sous le contrôle du diocèse. L'emménagement de nos prêtres est envisagé au début de l'année 2024, après les travaux de peinture intérieure qui seront assurés par des paroissiens bénévoles qui ont proposé leurs compétences et leur énergie pour la finition du chantier.

Ce projet est ambitieux, et votre aide sera précieuse pour le faire aboutir.

**Nous vous remercions par avance de votre soutien.**

**Abbé Rafael Luis Carlos Carvajal Figueroa, curé.**

Vos dons sont déductibles de vos impôts sur le revenu à hauteur de 66% de leur montant, dans la limite de 20% de vos revenus imposables



Je soutiens la souscription de ma paroisse : **Bienheureux Louis Edouard Cestac - Anglet Ste Marie**



## ♦ Je donne par chèque :

20€  50€  200€  autre:.....€ selon mes possibilités

Chèque à l'ordre de : **l'Association diocésaine de Bayonne**

Merci de remettre votre don accompagné de ce bulletin à votre paroisse ou de le retourner directement à : **Association diocésaine de Bayonne**  
16 Place Mgr Vansteenbergh, 64100 Bayonne

**OU**

## ♦ Je donne en ligne @:

Je fais un don en ligne : [dons.diocese64.org](https://dons.diocese64.org)

Je clique sur l'onglet : **Projets paroissiaux et diocésains - En savoir plus**

Je choisis mon projet : **Souscription, Anglet, Rénovation presbytère Ste Marie**

Vos Coordonnées:

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse mail:.....

Adresse:.....

.....

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par l'Association diocésaine pour la gestion des donateurs. Elles sont conservées pendant la durée légale et sont destinées au service de l'économat diocésain. Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant l'Association diocésaine. L'association diocésaine s'engage à ne pas céder, échanger, ou louer ses adresses à l'exception de quelques partenaires ponctuels avec des organismes dignes de confiance. Si vous ne le souhaitez pas, cochez cette case